



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 198-2024
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2024.RRGR.273

Déposée le : 02.09.2024

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Pichard (Biel/Bienne, PVL) (porte-parole)

Cosignataires : 2

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : Non classifié

Comment justifie-t-on le maintien en fonction de l'ancienne direction de l'Institut d'études du Proche-Orient ?

Selon des déclarations vérifiées émanant d'étudiantes et d'étudiants de l'Institut d'études du Proche-Orient et des sociétés musulmanes (ISNO), Mme Edres, vice-directrice de l'institut, aurait, après le tweet odieux du professeur et époux de la directrice, Mme Tolino, mené de véritables interrogatoires parmi les personnes en formation, dans le but de repérer les éventuelles personnes ayant partagé des informations critiques. Des délatrices et délateurs ont également été sollicités pour découvrir qui avait émis des retours négatifs sur certains cours magistraux. Une étudiante a également été rappelée à l'ordre en raison d'une remarque négative qu'elle avait faite sur un cours, ce qui a entraîné un litige juridique.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Que pense l'INC de tels agissements ?
2. Selon les étudiantes et étudiants de l'ISNO ayant émis des critiques, la confirmation de la direction en place a instauré un climat anxiogène. Leurs travaux sont soumis à des enquêtes spéciales et sont moins bien notés. Comment peut-on restaurer la confiance des étudiantes et étudiants en une culture de la recherche ouverte et nourrie par la curiosité au sein de l'Université de Berne ? Est-ce possible avec la direction en place ?

Destinataire
– Grand Conseil